



An agency of the Government of Ontario
Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Justes valeurs marchandes

Agri-stabilité 2024

Produit agricole	Unité	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Plante de grande culture													
Orge	\$/bu	7,33											
	\$/tonne	337											
Canola	\$/bu	14,46											
	\$/tonne	638											
Maïs-fourrage	\$/ton	37,06											
	\$/tonne	40,85											
Maïs, catégorie 2-4	\$/bu	5,19											
	\$/tonne	204											
Soya, catégorie 2-4	\$/bu	15,24											
	\$/tonne	560											
Foin	\$/lb												
	\$/tonne												
Céréales mélangées	\$/bu	5,54											
	\$/tonne	305											
Avoine	\$/bu	6,20											
	\$/tonne	402											
Paille	\$/lb												
	\$/tonne												
Blé (printemps)	\$/bu	7,91											
	\$/tonne	291											
Blé (hiver)	\$/bu	7,17											
	\$/tonne	264											
Haricots blancs	\$/q	49											



Produit agricole	Unité	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Bovins de boucherie													
Taureaux (reproduction)	\$/tête	3 669											
Veaux de boucherie	\$/q	511											
Vaches (reproduction)	\$/tête	2 621											
Vaches de réforme	\$/q	118											
Bovins engraisés (1 001 - 1 200 lb)	\$/q	202											
Bovins engraisés (1 200 - 1 400 lb)	\$/q	222											
Bovins engraisés (1 400 + lb)	\$/q	223											
Bovins d'engraissement (400 - 600 lb)	\$/q	322											
Bovins d'engraissement (601 - 800 lb)	\$/q	304											
Bovins d'engraissement (801 - 1 000 lb)	\$/q	280											
Génisses (pleines)	\$/tête	2 359											
Génisses (non saillie, reproduction)	\$/tête	2 097											
Veau (rouge et blanc)	\$/q	227											
Bovins laitiers													
Génisses (pleines)	\$/tête												
Génisses (non saillie, reproduction)	\$/tête												
Vaches (reproduction)	\$/tête												

Produit agricole	Unité	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moutons													
Brebis	\$/tête												
Agneaux (reproduction)	\$/tête												
Agneaux (abattage)	\$/lb	3,18											
Béliers	\$/tête												
Moutons (abattage)	\$/lb	1,79											
Porcs													
Verrats	\$/tête												
Porcs d'engraissement (environ 90 lb)	\$/tête	86											
Porcs d'engraissement (environ 130 lb)	\$/tête	106											
Porcs d'engraissement (environ 170 lb)	\$/tête	126											
Cochettes (pleines)	\$/tête	345											
Cochettes (non saillie, reproduction)	\$/tête	295											
Porcs de marché	\$/100 kg	195											
Truies	\$/tête	345											
Porcelets non sevrés	\$/tête	13											
Porcelets sevrés	\$/tête	63											

Produit agricole	Unité	2022
Raisins et petits fruits		
Raisin (lubrusca)	cents/lb	
	\$/tonne	
Raisin (vinifera)	cents/lb	
	\$/tonne	
Fraise	cents/lb	
	\$/tonne	
Légumes de serre		
Concombre	cents/lb	
Tomate	cents/lb	
Champignon	cents/lb	
Fruits de verger		
Pomme (cons. immédiate)	cents/lb	
	\$/boisseau	
Pomme (transformation)	cents/lb	
	\$/caisse	
Cerise (acide)	cents/lb	
	\$/tonne	
Cerise (douce)	cents/lb	
	\$/tonne	
Pêche	cents/lb	
	\$/tonne	
Poire	cents/lb	
	\$/tonne	
Prune et pruneau	cents/lb	
	\$/tonne	

Produit agricole	Unité	2022
Légumes		
Asperge	cents/lb	
Betterave	cents/lb	
Brocoli	cents/lb	
Chou de Bruxelles	cents/lb	
Chou (Chine)	cents/lb	
Chou (ordinaire)	cents/lb	
Carotte (ordinaire)	cents/lb	
Chou-fleur	cents/lb	
Céleri	cents/lb	
Concombre des champs (cons. immédiate)	cents/lb	
Concombre des champs (transformation)	cents/lb	
	\$/tonne métr.	
Tomate des champs (cons. immédiate)	cents/lb	
Tomate des champs (transformation)	cents/lb	
	\$/tonne métr.	
Ail	cents/lb	
Haricot vert ou jaune	cents/lb	
Petits pois (cons. immédiate)	cents/lb	
Petits pois (transformation)	cents/lb	
	\$/tonne métr.	
Laitue (pommée)	cents/lb	
Laitue (frisée)	cents/lb	
Oignon (sec)	cents/lb	
Oignon (vert, comprend échalote)	cents/lb	
Poivron	cents/lb	
Citrouille	cents/lb	
Radis	cents/lb	
Rutabaga	cents/lb	
Courge et zucchini	cents/lb	
Maïs sucré (cons. immédiate)	cents/lb	
Maïs sucré (transformation)	cents/lb	
	\$/tonne métr.	

Comment utiliser la liste des justes valeurs marchandes

Agricorp utilisera la liste des justes valeurs marchandes (JVM) pour évaluer vos stocks de cultures et de bétail , à condition que les valeurs soient raisonnables pour votre exploitation agricole.

Pour utiliser une JVM différente

Pour utiliser une JVM différente, vous devez fournir une facture de vente ou d'achat pour les transactions qui se sont produites dans les 30 jours de la clôture de votre exercice financier. Vous devez également expliquer pourquoi la JVM sur la présente liste n'est pas acceptable pour votre exploitation (p.ex., la catégorie JVM ne reflète pas votre stock, votre méthode de commercialisation ou votre circuit de

Si une JVM n'est pas inscrite sur la liste

Vous pouvez utiliser votre JVM si vous fournissez des factures de vente ou d'achat indiquant la valeur correcte. Pour les stocks d'intrants achetés (p. ex., semence, achat d'aliment pour animaux, engrais), utilisez le coût d'achat réel de votre stock.

Si la clôture de votre exercice financier ne correspond pas à la fin de l'année civile

Utilisez la JVM du dernier mois de votre exercice financier. Par exemple, si votre exercice financier prend fin le 31 mars, utilisez la JVM de mars.